AULT

Le Moulinet sème encore la zizanie

Ault environnement dénonce une atteinte à l'environnement sur le site, lors de travaux lancés le week-end dernier. Le syndicat mixte et la municipalité répliquent.

« *Intervention brutale* », « *destruction massive* », « *atteintes inadmissibles à l'environnement* »... Bernard Motuelle, président de l'association Ault environnement, tape fort sur le Syndicat mixte baie de Somme - Grand littoral picard et la mairie d'Ault, dans une lettre, adressée lundi 3 avril, au préfet. La raison de la colère ? Des travaux lancés sur le site du Moulinet le week-end dernier.

Samedi 1er avril, un engin de chantier a commencé à œuvrer sur le terrain situé à proximité du château emblématique du quartier. Selon l'association, le but était de « *faire table rase de toute végétation, y compris des arbres de haute tige* ». Son président dénonce le fait que le chantier a été mené un week-end, au mépris d'un « *arrêté préfectoral qui interdit les travaux bruyants à certaines plages horaires, en particulier sur toute la journée du dimanche* ».

Cet engin de chantier imposant a commencé à travailler sur le site du Moulinet dès samedi 1er avril.

L'ENTREPRISE « RECADRÉE »

Mis en cause, le Syndicat mixte, qui gère la zone d'aménagement concertée (ZAC), répond : « *Nous avons engagé des travaux de viabilisation du site au mois de novembre,* rappelle Florian Bouthors, chargé d'aménagement. *Des opérations liées au paysagement et au terrassement ont débuté dans ce cadre.* » Selon lui, la végétation qui poussait de manière « *anarchique* » depuis des années a été retirée.

Seule concession aux critiques formulées par Ault environnement, il confirme avoir « *recadré l'entreprise. Nous lui avons précisé que nous ne souhaitons pas qu'elle travaille le week-end et avant 7 h 30 le matin.* »

L'aménagement de ce nouveau quartier provoque des tensions depuis plusieurs années dans la station balnéaire. La maire, Marthe Sueur, a aussi reçu la lettre de Bernard Motuelle. L'élue constate que des reproches sont « *systématiquement formulés dès que quelque chose est fait en ville* » (lire ci-dessus).

Au-delà de l'aspect pratique, le président d'Ault environnement s'interroge dans sa missive sur les raisons du chantier : « *Cette destruction de la végétation a-t-elle pour but de donner une image aseptisée du château au moment où il est mis en vente et que l'on recherche des promoteurs d'hébergements touristiques ?* ». Réponse du maire : « *Je ne suis pas au courant que le site est à vendre. En revanche, un appel d'offres a été lancé pour l'implantation d'un hôtel.* » Et Florian Bouthors de compléter en précisant que « *des chemins vont être créés lors d'opérations de terrassement* ». Ce qui devrait permettre de rendre de nouveau le Moulinet accessible au grand public et d'en faire un lieu de promenade.

Tout ce petit monde se retrouvera autour de la table le 26 avril au Syndicat mixte, à l'invitation de son président, Emmanuel Maquet. Pour des échanges que l'on imagine déjà houleux. ■ V. HÉRY

LE PATRIMOINE VÉGÉTAL FAIT DÉBAT

Dans sa lettre, Bernard Motuelle assure que « ce n'est pas la première fois qu'Ault subit des atteintes à son patrimoine végétal ». Il cite plusieurs exemples : incendie de buissons sur la falaise, destruction des vieux tamaris de la villa Daurely, haie arrachée... La maire, Marthe Sueur, y répond et argumente point par point. Sans masquer sa colère : « J'en ai ras le bol. Je souhaite travailler dans le calme, sans que l'on me mette des bâtons dans les roues. »